

18 Oct 1571

29 Aug 1571

Monsieur de Lammus, Depuis que je vous ay escrit dernièrement
 le 20. de ce mois, le Conte Jogan moy fidele a trait d'aider
 le portans de ceste maistrise faisens des mouvemens que vous
 nous aviez amoyez pour ce portans en y soy aidiez, come
 plus amplem^{ent} vous pourra de l'avis ledit portans qui me
 gardera de vous y faire en l'edit, Car vous y ay voulu
 aduiter par ceste, pour vous dire que pour ceste cause je ay
 este detenu tant plus longuement. Et me obstant
 depuis mesmes demiers survenu aultres chose, Je finiran
 ceste apres vous avoir prie, que selon laffection que je con
 vous portez, au bien des affaires communes, Que vous aussi
 tousiours avoir loial au just, et de ce qui surviendra me
 donne aduiter le plus souuent que vous pourrez. Et je
 sçay bien vous de l'aymerie mesmes vous le plaisir que
 me ferez, Aussi bonne doctrine que de vous dire
 Monsieur de Lammus, vous donne ay sente bonne et longue
 vie. De Silenberch et de J. J. Jour. Aoust 1571.

29

Je suis bon amy a vous se plaisir.

Guille de Nassau

[Faint, mostly illegible handwritten text in Dutch, possibly a letter or official document.]



18 Oct 1571

18 Oct 1571

ous
is
e
e
e

ous
e
e

e
e
e

e
e

e
e



[Faint, illegible handwritten text]

Posten a Colonnes to St. Augustin A. 1871.

Professeur de
L'Université de
Montréal

[Handwritten signature]



[Red handwritten mark]

